MERCREDI 16 AVRIL 1879. N° 115.

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes — JOURNAL RÉPUBLICAIN — Le Numéro 5 Centimes

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Rédacteur en chef : Henri CHABRIER

ABONNEMENTS :

HERAULT, GARD, AVEYRON, AUDE. Trois Mois.
TARN..... 4 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS..... 5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5.

INSERTIONS :

ANNONCES, 50 cent la ligne. — RÉCLAMES, 1 fr
FAITS DIVERS : 2 fr. — CHRONIQUES LOCALES, 5 fr. la lign

Sont reçues aux Bureaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.
Les lettres non affranchies seront refusées.

La conséquence des tyrannies

Les ferments révolutionnaires qui bouillonnent dans le vaste empire autocratique que créèrent comme par magie Pierre et Catherine, finiront certainement par avoir raison, dans un avenir prochain, de la triple puissance civile, militaire et religieuse que réunit en sa main le descendant des Czars. Sous l'action lente mais multiple des prosélytes de la Révolution, des mécontents et des victimes du régime absolu, et surtout de l'infiltration des doctrines libérales répandues par la presse libre européenne, le trône de Russie chancelle, craque et menace de s'effondrer avec fracas comme un immense édifice sapé dans ses fondements.

Deux fois déjà l'empereur Alexandre avait vu ses jours menacés par le plomb. Une nouvelle tentative d'assassinat vient d'être dirigée vainement contre lui. Cette sorte de protection mystérieuse qui semble couvrir les souverains et qui, en somme, n'est due qu'aux conditions difficiles dans lesquelles s'exécute l'attentat ou, peut-être, à certains vêtements protecteurs, cette invulnérabilité dont Louis-Philippe offre le plus merveilleux exemple, a préservé la vie du Czar.

L'assassin a été arrêté, disent laconiquement les dépêches sans nous donner encore aucun renseignement sur son origine et sa position sociale. Nous ne nous piquons pas d'être prophète mais nous gageons volontiers que les récits des journaux *bien informés* et surtout bien pensants affirmeront unanimement que l'auteur de cette tentative était un « révolutionnaire », un « nihiliste », un homme enfin imbu des pernicieuses doctrines politiques que vulgarisent les journaux républicains. Comme il n'exite pas en Russie de parti républicain proprement dit, on l'affiliera à l'Internationale ; il est même à prévoir que le *Pays*, le *Figaro* ou toute autre feuille de l'arbre réactionnaire lui attribuera des intelligences secrètes avec quelques uns des rapatriés.

Et sur ce thème facile, la République sera conspuée une fois de plus et rendue responsable de cette nouvelle tentative de régicide. Ce moyen est connu.

Quel que soit le mobile qui ait fait agir le coupable, à quelque opinion qu'il appartienne, ces attentats multipliés peignent l'effroyable état social dans lequel se trouve l'empire russe. L'exercice de la toute puissance conduit à l'abus du bon plaisir, à l'injustice, à l'oppression ; celle-ci, à son tour, engendre le mécontentement, la résistance, les déchirements politiques.

Ecrasé par la main de fer du pouvoir centralisateur, le peuple esclave gronde d'abord sourdement, essaye, par des tentatives isolées, de secouer ce joug pesant, puis un jour, dans un élan terrible, brise la digue autoritaire. C'est la Révolution.

Voilà à quel avenir court l'empire russe.

H. CHABRIER.

Chronique Commerciale

Notre correspondant particulier de Carcassonne nous adresse les renseignements suivants sur la situation vinicole de cette place :

Carcassonne, le 12 avril.

Au marché de Carcassonne du samedi 12 avril, peu d'affaires, malgré une affluence relat[illegible] de propriétaires, courtiers, [illegible]gociants de la région.

Malgré les [illegible]jamins réels qui se manifestent par suite de la rareté des beaux vins d'Espagne qui paraissent être bien près de finir leur rôle cette année, si nous en croyons les nouvelles qui nous arrivent de ce côté ; plusieurs acheteurs, en effet, ne trouvant plus en Espagne que des qualités secondaires, auraient reflué sur le Roussillon, où ils ont choisi les vins les moins doux et où ils n'auraient pas trouvé suffisamment de ces qualités fermes pour satisfaire leurs besoins.

C'est ce qui explique l'activité signalée dans votre numéro du 11 courant, sur le marché de Rivesaltes, activité relative qui a régné encore le jeudi sur le marché de Narbonne et qui a été enrayé ici aujourd'hui par la nouvelle d'une gelée à glace qui a sévi cette nuit dans les régions du Nord et qui y a jeté le plus grand trouble dans l'esprit tant des détenteurs que des acheteurs, les uns et les autres veulent attendre de plus amples renseignements pour conclure une foule d'affaires engagées.

Les vins dans l'Hérault

Sous ce titre, nous lisons dans le *Languedocien* :

La situation générale des vins dans

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 77.

LA VIEILLESSE DE MONSIEUR LECOQ

Par F. DU BOISGOBEY

PREMIÈRE PARTIE

M. LECOQ SE DÉROBE

En effet, à la lueur des becs de gaz qui éclairaient les abords de la gare, on voyait s'avancer un commissionnaire affublé de ses crochets et un facteur coiffé de la casquette aux fameuses initiales P. L. M.

Le commissionnaire, c'était Pigache ; le facteur, c'était Piédouche.

Le chef de la sûreté les avait reconnus du premier coup d'œil.

Ils causaient avec un individu vêtu comme un ouvrier de chemin de fer.

— C'est trop fort, grommela l'agent supérieur, et je vais les secouer d'importance. S'accoster d'un inconnu quand on est de service, et qu'on veut se faire passer pour des employés de la gare de Lyon... ma parole d'honneur, on n'a pas idée de ça.

Piédouche avait sans doute aperçu son chef, car il prit vivement congé de son compagnon de rencontre, qui s'achemina lentement vers la rampe.

—Vous voilà, vous autres, c'est heureux, dit le général à ses soldats retardataires. Vous devriez être en faction devant la porte de Mazas et vous flanez dans la rue.

— Excusez, patron, fit le numéro 29 ; la surveillance est indiquée pour huit heures, et comme il n'est que six heures quarante...

— Qu'est-ce que c'est que cet homme qui bavardait avec vous ?

— Un aiguilleur de la Compagnie d'Orléans, que nous avons rencontré en arrivant et qui m'a demandé des nouvelles d'un employé de la ligne de Lyon qu'il a connu dans le temps .. Si j'avais eu l'air de tomber des nues, il aurait bien vu que je n'étais qu'un facteur de carton. Je lui ai conté une blague. Faut bien jouer son rôle, patron. Alors il m'a offert un canon chez le marchand de vin d'en face, et je n'ai pas pu refuser .. toujours à cause du rôle

— Assez ; au lieu d'aller boire avec le premier venu, tu ferais mieux de faire ton service. Si tu continues, je finirai par demander ta révocation.

— Mais, patron, dit timidement Piédouche, hier, vous m'avez complimenté, et je suis sûr que M. Tolbiac n'est pas mécontent de moi. J'ai même dans l'idée que j'ai gagné la gratification qu'il m'a promise...

— Je ne te la remettrai qu'après la confrontation, dit le *détective*, car enfin, si tu t'étais trompé, si le jeune homme n'était pas l'assassin... ma foi, je ne te devrais rien.

— C'est juste, répondit l'agent un peu interloqué. Et même... vous me croirez si vous voulez... mais dans ce cas là, je me consolerais de ne pas la toucher ; le père Lecoq est un si brave homme et il aime tant son garçon.

— Tais-toi et écoute, interrompit le chef de la sûreté. Tu vois bien, là-bas, ce coupé ?

(La suite au prochain numéro.)

l'Hérault, — comme à peu près partout, du reste, — est toute à l'expectative.

Outre que la semaine qui vient de finir a été rarement considérée comme une semaine d'affaires, elle coïncide avec une époque de crise atmosphérique à l'état de menaces permanentes, et on conçoit tout ce que cette coïncidence amène avec elle d'irrésolution et de réserve tant chez nos détenteurs que chez les acheteurs du commerce. Personne ne veut franchir le fossé qui sépare les offres des uns des prétentions des autres. On ne peut acheter au-delà de tel prix ; on ne veut céder au-dessous de tel autre... Et chacun reste sur les positions conquises, attendant que l'issue, heureuse ou non, de la phase critique d'avril-mai justifie les exigences de celui-ci, ou légitime les concessions que demande celui-là.

Les prix maintiennent fermement leurs cotes pendant ce temps, la végétation poursuit normalement sa marche, et chaque jour qui s'écoule sans gelée est une chance de plus en faveur d'une bonne réussite au vignoble.

On commence à ressentir aujourd'hui les bienfaits de l'humidité qui a signalé cet hiver. En dehors des atteintes évidentes du phylloxera dont on aurait mauvaise grâce à constater les déplorables effets, bien des vignes, dans des quartiers où le puceron est tout au plus à l'état latent, avaient donné des signes non équivoques de dégénérescence, résultat évident d'une sécheresse qui restera légendaire dans nos régions trop aimées du soleil. Tout faisait craindre que la sortie des bourgeons se fit dans les plus tristes conditions, les sarments qu'on avait taillé sur ces vignes étant des plus grêles. Contrairement à cette attente, les pousses nouvelles montrent une vigueur inespérée : sur bien des points, les bourgeons surgissent doubles, vigoureusement constitués...

Si bien que, sauf un sinistre climatérique et la part une fois faite des pertes phylloxériques qui ne sauraient manquer de se produire, cette année, il nous est permis sinon d'espérer, du moins d'entrevoir la possibilité d'une récolte meilleure qu'on ne l'aurait supposée après la dernière cueillette du fruit.

Un avenir prochain nous dira si nos espérances sont fondées.

Autre querelle avec les Anglais

—

Tandis que la presse anglaise jette les hauts cris parce que huits soldats français ont paru sur l'ilot de Matakong, les anglais tentent, et précisément dans la même région, de s'annexer à nos dépens un territoire bien autrement important, celui des rivières Scarcies, situé entre Matakong et leurs possessions de Sierra-Leone.

Tandis que l'ilot de Matakong ne produit rien par lui-même et sert uniquement d'entrepôt à une factorerie anglaise pour les produits provenant du littoral voisin, les rivières des Scarcies servent de voie naturelle aux tribus de l'intérieur, qui viennent chaque année en plus grand nombre y échanger leurs produits, attirées qu'elles sont par la franchise de tous droits et les facilités du commerce, et qui, par contre, évitent d'entrer en relations avec l'établissement anglais de Sierra-Leone où des droits exhorbitants sont prélevés sur les articles d'importations. Plusieurs maisons françaises sont établies aux Scarcies et les droits de la France sur ces rivières ont toujours été formellement réservés.

Or, voici un extrait d'une lettre que publie le *Sémaphore*, de Marseille :

Il paraît que les besoins financiers de la colonie de Sierra-Leone sont devenus si pressants, que le gouverneur actuel a pris le parti d'aller résolûment de l'avant et d'installer la douane anglaise dans les Scarcies, à partir du 31 mai de cette année.

En conséquence, le gouverneur de Sierra-Leone a publié, à la date du 25 février, une proclamation à cet effet, qui a provoqué dans la colonie française une grande émotion dont l'agent consulaire de France par intérim s'est fait l'interprête, en adressant au Gouverneur, à la date du 27 février, une énergique protestation contre l'annexion projetée.

L'agent consulaire de France a fait part de ces deux documents au gouvernement français, qui, sans doute, ne le désavouera pas, et il est donc certain que la question de Matakong va se trouver compliquée d'une autre assez sérieuse, celle de l'occupation anglaise des Scarcies.

Le cas du PETIT MÉRIDIONAL

Les lecteurs du *Nouveau Cettois* sont au courant de l'incident survenu entre le rédacteur en chef de ce journal et les directeurs du *Petit Méridional*. L'interruption de deux jours subie dans la publication du journal ne m'a pas permis d'exposer les faits dans leur ordre de succession, de publier les lettres échangées entre MM. Sereno et Camoin et moi, ni d'en tirer une conclusion. Je vais le faire le plus succinctement et le plus loyalement possible.

A la suite de la reproduction dans notre feuille d'un article du *Réveil du Midi*, journal républicain du Vaucluse, duquel il paraissait ressortir que les propriétaires du *Petit Méridional* avaient gravement manqué aux lois de l'honnêteté en matière de presse et d'intérêt public, ces Messieurs me firent remettre, par MM. Salis et Blanchet, la lettre suivante :

Montpellier, le 11 avril

Monsieur H. Chabrier, rédacteur en chef du *Nouveau Cettois*, Cette.

Dans son numéro du jeudi 10 avril, le *Nouveau Cettois*, dans un article paru sous votre signature, contient une grave offense à l'adresse du *Petit Méridional*. Les directeurs de ce journal ont le devoir, dans cette circonstance, de vous demander une rétractation formelle ou une réparation par les armes.

Nous chargeons deux de nos amis, MM. Salis et Blanchet, d'obtenir de vous la rétractation demandée, et à défaut, de se mettre en rapport avec deux personnes que vous voudrez bien leur désigner.

Nous vous saluons.

A. Sereno. — E. Camoin.

Les témoins étant revenus, quelques heures après, s'enquérir de ma détermination, je leur remis à mon tour la lettre que voici, écrite en leur absence, et non sous leur « œil », ainsi que l'affirme faussement le *Petit Méridional* :

Cette, 11 avril 1879.

Messieurs Sereno et Camoin, propriétaires du *Petit Méridional*, Montpellier,

Ainsi que j'ai pris le soin de le dire en reproduisant l'article du *Réveil du Midi*, je serai heureux de pouvoir insérer la rétractation que vous aurez obtenue de celui qui a lancé contre vous une accusation dont il doit vous être facile de vous justifier, ou de reproduire la condamnation que les tribunaux lui infligeront. Mais c'est à celui-là seul et non à moi à écrire une rétractation.

Quant à la demande de réparation par les armes, elle devient inutile dans ce cas et injustifiée si le fait énoncé était vrai.

Je vous salue.

H. Chabrier.

Il était bien évident pour moi qu'en me proposant une rencontre armée, les directeurs du *Petit Méridional* n'avaient d'autre but que de mettre fin à un débat dont l'issue leur paraissait fâcheuse. C'était précisément ce que je ne voulais pas. Tous mes lecteurs comprendront pourquoi.

J'aurais très-bien pu, m'autorisant d'une expression même du *Petit Méridional*, répondre à mes provocateurs *que je ne me battais pas avec tout le monde*. C'était mon droit absolu, surtout après la publication de la réponse que cette feuille fit à mon premier article. Quand on veut exiger une satisfaction d'un article de journal, on ne commence pas par y répondre.

Cependant, ainsi que je l'ai dit aux témoins de MM. Sereno et Camoin, je suis prêt à me rencontrer sur le terrain avec l'un au choix de ces Messieurs et MÊME AVEC TOUS LES DEUX, mais à la condition expresse qu'ils se seront justifiés pleinement de l'accusation lancée contre eux par le *Crédit national*. Car si un journaliste a quelquefois le devoir de jouer sa vie dans un duel, il a le droit de ne le faire qu'avec des adversaires à l'abri de toute suspicion.

Dire que M. David a été condamné pour diffamation envers la « Société générale » ne prouve rien quant à leur cas particulier. Il parait d'ailleurs qu'il faut en rabattre de cette condamnation, car voici ce que je lisais hier dans la *Lanterne* :

Nous recevons la rectification suivante :

« M. David, usant du droit de réponse à une note insérée dans nos colonnes relativement à ses débats judiciaires avec la Société générale, nous prie de rectifier les faits en bien précisant que la condamnation inouïe prononcée contre lui *l'est par défaut*, et qu'il ne s'agit pas d'articles de journal, mais bien de la publication d'un acte judiciaire sous forme de plainte, contre la Société générale, remise aux mains du ministre de la justice, de MM. les procureurs généraux et procureurs de la République de Paris et de France. »

Ayant donc le droit de considérer comme non avenue la démarche des directeurs du *Petit Méridional*, je repris la plume et je répondis à la note ridicule que cette feuille avait publié contre le *Nouveau Cettois*, le matin même, en guise de réponse à mon premier article.

Le surlendemain matin paraissait dans le *Petit Méridional* un article injurieux et outrageant dont je démêlai de suite l'intention. Je ne pouvais me laisser prendre à un tel panneau. Aussi n'ai-je pas hésité à m'adresser aux tribunaux pour obtenir la légitime réparation de semblables grossiéretés.

Toutefois j'ai écrit à MM. Camoin et Sereno une lettre publiée en tête de notre chronique locale d'aujourd'hui.

Le *Petit Méridional* qui se targue de donner aux autres des leçons de loyauté, n'a pas encore inséré cette lettre. Mais il est heureusement en France des tribunaux pour faire respecter les droits des citoyens, même contre les étrangers, car je dois dire à mes lecteurs que l'un des propriétaires du *Petit Méridional*, à ce qu'on m'assure, ne serait même pas citoyen français. Tels sont ceux qui s'arrogent le droit de parler au nom de la démocratie française.

Et maintenant je laisse à mes lecteurs le soin de juger de quel côté se trouvent la bonne foi et les vrais sentiments républicains.

Quant à moi, tous mes amis le savent, je n'ai jamais failli un seul instant à ces sentiments et aux devoirs que m'impose ma profession, alors même que j'étais rédacteur du *Petit Méridional*.

H. C.

Chronique Cettoise

Cette, 14 avril 1879.

Messieurs Sereno et Camoin, directeurs du *Petit Méridional* à Montpellier.

Mis en demeure d'avoir à vous justifier d'une accusation précise formulée contre vous dans un journal de Paris et reproduite par un organe républicain départemental, vous essayez de déplacer le terrain de la discussion.

Au lieu de démontrer, preuves en mains, la fausseté du fait grave qui vous est imputé, vous vous livrez à des interprétations subtiles et injurieuses de la lettre que je vous ai adressée. Cette tactique ne surprendra personne et vos lecteurs sauront bien rendre à ma réponse sa véritable signification. Quant à moi, n'ayant rien à redouter pour mon honneur d'un débat public devant des juges intègres et éclairés, je saisis les tribunaux de

la longue litanie d'injures et de diffamations que vous publiez contre moi dans votre numéro du 13 avril.

Je ne suis pas de ceux qui se taisent devant une imputation calomnieuse, de quelque part qu'elle émane, viendrait-elle du *Petit Méridional*, Je vous mets au défi d'oser en faire autant à l'égard de celui qui a lancé contre vous une accusation écrasante.

Il faut d'ailleurs que cette accusation vous ait émus plus que ne vous voulez bien le dire car quelle que soit la médiocrité dont il vous plait de me taxer, quelle que soit votre infatuation, vous n'en avez pas moins fait auprès de moi une démarche personnelle, vous qui, la veille, faisiez écrire dans votre feuille : « Un journal de Cette, qui fait de vains efforts pour obtenir de nous l'aumône d'une réclame, a lancé avant-hier, contre le *Petit Méridional*, une insinuation malveillante que nous ne voulons pas relever, *parce que nous ne discutons pas avec tout le monde.* » Pourquoi ne vous justifiez-vous donc pas, aujourd'hui que vous êtes sortis de ce silence superbe que vous vous imposiez ? Aux yeux de personne vos insultes ne passeront pour des arguments.

Je rétablis donc la question sous son véritable jour : Un journal financier de Paris vous a accusé, le 28 mars, d'avoir attaqué violemment une entreprise d'intérêt régional parce que vous n'auriez pas obtenu une somme énorme que vous demandiez pour patronner l'affaire. Je ne veux pas me prononcer sur le caractère vrai ou faux de cette allégation ; je vous dis simplement : justifiez-vous, vous qui demandiez naguère et avec tant de hauteur des comptes à d'honorables républicains.

Usant du droit de réponse que m'accorde la loi, je vous requiers d'insérer cette lettre dans l'un de vos plus prochains numéros.

H. CHABRIER.

P.-S. — Je vous ferai remarquer que vous avez tronqué ma lettre du 11 avril en omettant une conjonction dont l'absence dénature quelque peu le sens de la phrase.

Nous apprenons la prochaine arrivée dans notre ville de Mlle Louise Murer, pianiste d'un grand mérite, si avantageusement connue à Paris, Bruxelles, Tours, Rouen, etc.

Nous publierons ultérieurement le programme de cette soirée, qui promet être des plus agréables et dans laquelle il nous sera donné d'entendre M. Knugelly, le violoncelliste si aimé à Montpellier, ainsi que MM. Fabrègue, Félix Bayle et Vié, qui ont bien voulu offrir leur gracieux concours.

Ces noms se passent de tout commentaire et rendent inutile de recommander davantage le prochain concert à la sympathique attention des amateurs de bonne musique, si nombreux chez nous.

La soirée aura lieu, si nos renseignements sont exacts, le samedi 19 courant, dans la grande salle de la Mairie.

Listes de souscription pour les familles des victimes de l'ARROGANTE.

9e Liste. — CETTE.

Louis Peyrounet, capitaine au long cours, 2 fr. A. Monge, 2 fr. S. Hubidos, assureur maritime, 5 fr. Barthélemy Dugas, négociant, 15 fr. Célérier frères, négociants, 25 fr.

Total de la 9e liste, 49 fr.

NOTA. — Les souscriptions sont reçues dans les bureaux de la Marine et dans ceux du *Nouveau Cettois* et du *Commercial*.

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE
Du 12 au 15 avril 1879

Naissances
1 Fille, 1 Garçon

MARIAGES

Jacques Coulon, plâtrier, et Susanne Galtier, s. p. — Paul-Joseph Goudal, tonnelier, et Delphine Durand, s. p. — François-Etienne Guirauden, et Esther-Lisa-Henriette Gaulard. — Pierre-Jean-Alexandre-Louis Jaubert, et Irène Roustan, s. p. — Hippolyte Pascal, menuisier, et Marie-Rose Euzet. — Isidore Cazenave, préposé des douanes, et Elisabeth-Rose-Julie Rabat, s. p.

DÉCÈS

Claire Achard, 41 ans. — Pierre Brigan, 65 ans. — Philippe Martinenq, 75 ans.

NOS TÉLÉGRAMMES

Paris, 15 avril, soir.

On commence à avoir quelques détails sur la tentative d'assassinat dirigée contre l'empereur de Russie. L'assassin s'appelle Jean Sokoloff ; il est employé dans l'administration des finances, en province.

Il refuse de dire les motifs de son crime et dit que la postérité jugera son action.

Dans la prison il tenta de s'empoisonner avec des capsules de poison que l'on a trouvées collées sous ses aisselles. Un contre-poison lui a été administré avec succès.

BOURSE DE PARIS

Du 15 avril 1879

3 %.....	78.85	b. 30
3 % amortissable..	81.55 »/»	b. 10
— ex-coupon....	109.50 »»	b. 25
5 %.....	114.80	b. 25

Marine

Avis d'Adjudication

Le 12 mai prochain, il sera procédé, au port de Marseille, à l'adjudication des fournitures indiquées ci-après :

SAINT-LOUIS DU SÉNÉGAL

30,000 litres de vin rouge de campagne, logé en fûts de transports en un seul lot.

Les échantillons et soumissions ne seront plus reçus après le 2 mai, quatre heures du soir.

30,000 kilogrammes de farine épurée à 35 pour % logée en quarts en un seul lot.

Les personnes désireuses de concourir à cette adjudication pourront prendre connaissance du cahier des conditions particulières, au bureau du commissaire aux approvisionnements et subsistances, à Marseille, boulevard du Muy, 47, escaliers n° 3.

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES
Du 12 au 15 avril

Venant de

Messina, vap. suéd. *Skandinasien*, 299 tx, cap. Wissen, diverses, à M. Ahlenius.
Marseille, vap. fr. *Soudan*, 587 tx, cap. Raoul, diverses.
Tarragone, vap. esp. *Correo de Cette*, 152 tx, cap. Raoul, diverses.
Tarragone, vap. fr *Breton*, à M. Cattalorda, charger pour Anvers.

SORTIES
Du 12 au 15 avril

Allant à

Boulogne br. fr. *Louis Pierre Marie*, cap. Roussel, vin.
Marseille, vap. fr. *Elisa*, cap. Luigui, diverses.
Tarragone, bal. esp. *Pablito*, Perez, fondres, démontés.

Nouvelles de Mer

Arrivé le 6 avril, à Boulogne, br. fr. *Mathieu Fourny*, cap. Cournu, parti de Cette, le 12 janvier.
Arrivé 5 avril, à Licata, br. it. *Indifférente*, cap. Fevola, parti de Cette, le 29 mars.
Parti pour Cette, le 6 avril, de Port-Maurice, goel. it. *S Fratuosa*, cap. Albandonato.
En charge pour Cette, tr.-m. angl. *Formosa*, 635 tx, cap. Reynolds, blé.

LES COMPAGNIES DE TÉLÉGRAPHIE TRANSATLANTIQUE

Entre l'Europe et l'Amérique du Nord, il existe actuellement quatre câbles télégraphiques, appartenant à deux compagnies anglaises, l'*Anglo-American Telegraph Compagny* et la Compagnie du *Câble Direct*, qui bien qu'indépendantes, sont liées néanmoins par un traité de participation établissant entre elles une bourse commune des recettes de leur exploitation.

Une autre compagnie, la *Compagnie française du Télégraph de Paris à New-York*, vient de se constituer sous la présidence de M. Pouyer-Quertier, au capital de 42 millions d'actions et de 10 millions d'obligations. Elle a pour objet l'établissement de deux nouveaux câbles, et elle s'appuie sur le sentiment national pour faire appel aux capitaux français.

Aux attaques dont elles ont été l'objet, les compagnies anglaises répondent :

Que les quatre câbles actuels suffisent à tous les besoins présents du trafic et qu'il suffiraient à un trafic trois fois plus considerable ;

Que le service de la correspondance française fait par le câble de Brest à Saint-Pierre et Duxbury n'a jamais donné lieu à aucune plainte, venant soit du Gouvernement, soit des particuliers, et que la transmission des dépêches se fait à 20 ou 30 minutes, de telle sorte qu'il n'y a pas en Europe de service télégraphique aussi rapide ;

Que, néanmoins, les actions de la Compagnie anglo-américaine et celle du Câble Direct sont à 45 % au-dessous du pair ;

Que la concurrence entre les Compagnies devant amener inévitablement une réduction du tarif de 3 fr. 75 à 1 fr. 25 par mot, la situation de la Télégraphie transatlantique ne pourra qu'être aggravée. On peut donc se demander quelle est l'utilité de câbles nouveaux.

Cependant l'*Anglo American Telegraph Company*, se rendant aux exigences du sentiment national que l'on invoque contre elle, est convenue de remettre à des mains françaises le câble de Brest à Saint Pierre et Duxbury, et la concession du Gouvernement avec les priviléges considérables qu'elle renferme.

La nouvelle Société la *Compagnie française du Câble transatlantique* est formée sous le patronage d'un grand établissement financier et sera dirigée par un conseil d'administration français. Elle a pour objet de reprendre possession de la ligne française, d'en continuer l'exploitation et de pourvoir, quand besoin sera, au renouvellement des câbles.

Son capital est fixé à 20 millions, dont 18 millions seront affectés à la construction et à la pose des câbles qui remplaceront les anciens.

La nouvelle Société participera aux recettes de la bourse commune existant entre les sociétés anglaises, qui lui assurent, en cas d'interruption temporaire de sa ligne, la transmission gratuite de ses dépêches.

La *Compagnie française du Câble transatlantique* nous paraît donc avoir envisagé la question par son côté le plus pratique ; en reprenant possession du premier câble français, elle satisfait au sentiment national ; en réduisant, autant que possible, son capital, elle augmente les proportions de son revenu, et, en participant, à tous les avantages de la bourse commune, elle s'assure contre les effets des interruptions et contre tous les risques inhérents aux entreprises de télégraphie interocéanique.

AGENCES

Une Société désire avoir des Agences dans toutes les villes du département.

Les postulants, comme Directeurs d'Agence, doivent offrir une sérieuse garantie et appartenir au meilleur monde. Adresser les offres, accompagnées de références et détails sur position à S. V. X. 112, poste restante, Paris.

UN JEUNE HOMME

de 17 ans, connaissant parfaitement l'espagnol, désireraient trouver un emploi dans une maison de commerce ou une administration quelconque.

S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Un Canot de plaisance.
Une petite Nacelle.
Ponts de Calfat.
Une Meule à aiguiser (montée).
Un Banc de charpentier.
Divers Outils de charpentier et Calfat.
Une Cabane en bois.
S'adresser au Deck Richelieu.

EMILE POMATHIO

Commissionnaire de Transport
QUAI D'ALGER-DARSE, 19
(Maison Dauphin)

A Louer

Quai de Bosc
MAISON D'HABITATION
COUR ET ENCLOS ATTENANT
S'adresser à Me VIVAREZ, notaire.

Capsules à l'huile de Gabian Thévenot

Rhumes, Catarrhes, Bronchites, etc.
le flacon 1 75
SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

A VENDRE

Une MAISON avec terrain à bâtir, située au *Jardin des Fleurs*. S'adresser pour tous les renseignements à M. Fauré, boucher, rue des Casernes, 31.

LA GOUTTE ET LE RHUMATISME

Aucun mode de traitement n'a eu jusqu'à ce jour un succès plus constant que celui avec lequel le célèbre spécialiste, **M. L. G. Moessinger, à Francfort-sur-le-Mein**, traite la *Goutte* et le *Rhumatisme*. Des milliers de certificats émanant de tous les pays et de toutes les classes de la société, certificats que M. Moessinger tient à la disposition de chacun, prouvent suffisamment, qu'il s'agit ici d'un traitement rationel et fondamental, qui permet, même aux moins fortunés, de se délivrer de leurs maux sans de grands frais. Par son excellente méthode, M. Moessinger s'est créé partout une clientèle de jour en jour plus nombreuse. Il suffit de s'adresser par lettre à M. L. G. Moessinger, à Francfort-sur-le-Mein, et de lui faire une description courte, mais exacte la maladie.

Le Gérant responsable P. BARBET.

NAVIRES EN CHARGE

Pour Brest et Morlaix
Navire français LÉONIE
Cap. Béchet.
Pour Saint-Malo
Navire français SANS-SOUCI
Cap. QUINTIN.
Pour Boulogne
Nav. Louis-Pierre-Marie
cap. Roussel.
Pour Caen
Nav. fr. SIRÈNE, cap. Laroque.
Pour Lorient
HENRI LÉONTINE, cap. Le Tallec,
Pour Rouen
Navire à désigner.
Pour Saint-Valéry, Abbeville
Navire à désigner.
S'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

COMPAGNIE GENERALE
DES
Bateaux à vapeur à Hélice
Du Nord
Service mensuel et régulier entre
CETTE le HAVRE
et DUNKERQUE

Pour frêt et renseignements, s'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

ENGRAIS BITERROIS

Bon à toute culture

6 francs les 100 kil., en balles, pris en gare de Béziers.

S'adresser à **M. Azais Bernard**, entrepreneur général des vidanges, à Béziers (Hérault).

LOCATION ET VENTE
DE
TRANSPORTS
Cerclés en Fer
SPECIALITÉ DE ROUSSILLON
ET TROIS-SIX
S'adresser à **M. T. Vivarès**
quai de Bosc, 15, CETTE.
1-15

Commisionnaire en vins
A. COUSTAU AINÉ
RUE PROSPER, 11
BORDEAUX

LOCATION DE TRANSPORTS
Cerclés en fer
Vente de Fûts de toutes espèces
PIÈCES VIDES DE **3/6**
G. THOMAS
13, Quai du Pont-Neuf, 13
CETTE (HÉRAULT)

COMPTOIR DE CHANGE
ORENGO ET RIEUFRÉGIER
Rue St-Guilhem, 12,
MONTPELLIER

SUCCURSALE A BÉZIERS
12, Rue de la République, 12.

Maladies de la Peau

Guérison assurée des

DARTRES — Démangeaisons
BOUTONS — PSORIASIS
ECZÉMAS — PYTIRIASIS

MARQUE DE FABRIQUE

2, 50 le pot et **3** fr. par la poste
En s'adressant pharmacie **Carré**
à BERCRRAC ou à TOURS.
Dépôt à Cette, pharmacie Pailhès.

Attestations élogieuses de MM. les médecins
Nombreux certificats de guérison.

LA GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers
HUITIÈME ANNÉE
Paraît tous les Dimanches.

PAR AN 4 FRANCS

Semaine politique et financière—Études sur les questions du jour—Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, Voitures, Salines, etc.—Compte rendu des Assemblées d'actionnaires et d'obligataires—Arbitrages avantageux—Conseils particuliers par Correspondance—Echéance des Coupons et leur prix exact —Vérification des listes de tirages—Collection des anciens tirages—Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

ABONNEMENTS D'ESSAI
2 Fr. LA Première Année
Prime Gratuite
LE BULLETIN AUTHENTIQUE
des Tirages Financiers et des Valeurs à lots
PARAISSANT TOUS LES 15 JOURS.
Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ENVOYER MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE
59, rue Taitbout—Paris.
LA GAZETTE DE PARIS *a réuni dans son hôtel de la rue Taitbout, n° 59, tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.*

CAPSULES WEINBERG
Au Goudron phéniqué

pour la guérison radicale des maladies de poitrine, toux, rhume, bronchite, catarrhe, asthme, grippe, oppression, coqueluche, enrouement, maladies de vessie, diarrhée chronique, vomissement continu et fièvres. Soulagement presque immédiat. Prix 2 fr. 50 ; franco 2 fr. 75. Dépôt général, pharmacie Weinberg, à Vienne (Isère), et à Cette, pharmacie Pailhès.

Plaies, Dartres, Ulcères

Toutes les plaies, même les plus anciennes, variqueuses, goîtreuses, etc., sont guéries en quelques jours par la pommade de E. Soudon, pharmacien à Gensac (Gironde). De nombreux certificats attestent chaque jour l'importance de son efficacité. Dépôt: Daresse, à Paris. Prix 3 fr. ; franco, 3 fr. 25, en s'adressant à Gensac (Gironde), pharmacie Soudon.
Dépôt à Cette, pharmacie Pailhès.

Capsules Créosotées
A L'HUILE DE FAINE
OU DE FOIE DE MORUE
de
GUILLOT, DE TOULON
Constituent le remède certain des
Maladies des Voies respiratoires
telles que : l'*Asthme*, les *Bronchites chroniques*, les *Crachements de sang*, les *Maladies du larynx* et la
PHTHISIE PULMONAIRE
Prix de la boîte : 4 fr.
GUILLOT, Pharmcien, à **Toulon**
ET TOUTES PHARMACIES

GROS : Hugot à Paris.
DEPOT : Pharmacie Pailhès, à Cette.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS
CHOCOLAT-MENIER
EXIGER LE VÉRITABLE NOM

Goutte, Gravelle Neuf guérisons sur dix.
SALICYLATE DE LITHINE SCHLUMBERGER
SEUL BREVETÉ
60 pilules — Flacon 5 fr
prép. par **CHEVRIER**, Pharm^n,
21, faubourg Montmartre, Paris.

Extrait de Viande
BOUILLON INSTANTANÉ
LIEBIG
5 Médles d'Or, 3 Gds Dipls d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens.

En charge à Cette pour Anvers
LE STEAMER FRANÇAIS

BRETON
De 1,200 tonneaux, capitaine POUSSIN.
Partira de Cette pour Anvers (touchant à Bénisaf), du 10 au 15 avril.
Pour frêt et renseignements, s'adresser à **MM. COTTALORDA**, quai de la République, 4, à Cette.

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION 1878

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR, 1/2 FIXES ET LOCOMOBILES
HORIZONTALES ET VERTICALES de 1 à 50 chevaux.

Toutes les pièces du mécanisme de ces machines sont en acier fondu forgé, elles n'exigent jamais de réparations et sont les plus économiques comme achat et dépense et de combustible.

MACHINE HORIZONTALE
Locomobile ou sur patins,
Chaudière à flamme directe
de 3 à 50 chevaux.

Toutes ces Machines sont prêtes à livrer.

MACHINE VERTICALE
de 1 à 20 chevaux.

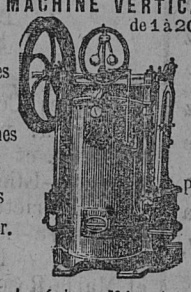

Envoi franco des Prospectus détaillés.

MACHINE HORIZONTALE
Locomobile ou sur patins
Chaudière à retour de flamme
de 6 à 50 chevaux.

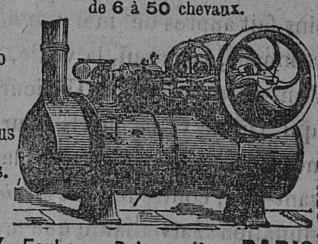

LES SEULES SUR SOCLE BATI ISOLATEUR

J. HERMANN-LACHAPELLE, Ingénieur-Mécanicien, 144, Faubourg-Poissonnière, **PARIS**

Maison **J.-P. LAROZE & Cie**, Pharm^iens
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze
D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, | **Dyspepsies, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.**

PRIX DU FLACON : **3** FRANCS.

Dentifrices Laroze
AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infaillibles pour arrêter ou prévenir la **Carie**, empêcher le **Ramollissement des Gencives** et calmer instantanément les **Douleurs** ou **Rages de Dents.**

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — POUDRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25.
OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPOT A PARIS :
26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

TOUJOURS EN GRANDEUR NATURE
Rue de Rivoli N° 62
BISCUITS DÉPURATIFS DU DOCTEUR OLLIVIER DE PARIS.
DÉPURATIFS — DES BISCUITS

MALADIES CONTAGIEUSES, DARTRES, SCROFULES, VICES DU SANG.
Quatre ans d'épreuves publ. faites par 5 commissions sur dix mille biscuits. Seuls approuvés par l'acad^ie nat^le de médecine et autorisés par le gouv^t. Seuls admis dans les hôpit. par décret spé^l. Guérisons authentiques de tous les malades, hom. fem. et enf. Vote d'une récompense de 24 mille fr. *Préparations aussi parfaites que possible,...* **pouvant rendre de grands services à l'humanité.** Extrait du rap. offi^el. Aucune autre méthode ne possède ces témoignages de supériorité. Traitement agréable, rapide, inoffensif, secret, économique et sans rechute (5 f. la b^te de 25 bisc^s, 10 fr. celle de 52). Dans les bonnes pharmacies du globe et **rue de Rivoli, 62, au 1er, Paris.** Consult. grat. de midi à 6 h. et par corresp. Expéditions.

LA
Compagnie HISPANO-FRANÇAISE
A l'honneur d'informer le Commerce que les deux steamers

NAVIDAD ET SAN JOSÉ

du port de 1,000 tonnes chacun, construits avec les derniers perfectionnements et d'une marche de 10 nœuds à l'heure, vont commencer leur service.

Outre un aménagement très-confortable pour passagers de première classe, ces magnifiques vapeurs possèdent un pont en fer, avec entrepont volant, qui, en facilitant les opérations de chargement et déchargement, éviteront la détérioration des marchandises.

Les nouveaux steamers en combinaison avec le vapeur **ADELA** continueront avec plus de régularité le service établi depuis 8 ans entre **Cette, Barcelone, Valence et Alicante** avec escales facultatives dans les ports intermédiaires. — Les départs de Cette ont lieu, comme d'habitude, les mercredi et samedi de chaque semaine.

Pour frêt et passage, s'adresser à **M. Barthélemy RIGAUD**, agent consignataire, quai de la Darse, 1, à Cette.

CETTE. — Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5.